

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate****INNERGEX ANNONCE UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS
LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS POUR SES ACTIONS
ORDINAIRES ET SES ACTIONS PRIVILÉGIÉES**

LONGUEUIL, Québec, le 20 mai 2020 - Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce qu'elle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») de procéder au renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions ordinaires et à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions privilégiées à taux rajustable et à dividende cumulatif, série A (« actions de série A ») et d'actions privilégiées à taux fixe rachetables et à dividende cumulatif, série C (« actions de série C ») (collectivement, les « offres de rachat »).

Dans le cadre de ces offres de rachat, la Société pourra racheter à des fins d'annulation les actions comme suit :

Nom du titre	Symbole	Actions émises et en circulation au 11 mai 2020	Nombre maximum d'actions assujetties aux rachats	% des actions émises et en circulation
Actions ordinaires	INE	174 234 629	2 000 000	1,15%
Actions de série A	INE.PR.A	3 400 000	68 000	2%
Actions de série C	INE.PR.C	2 000 000	40 000	2%

Les offres de rachat débuteront le 24 mai 2020 et se termineront le 23 mai 2021.

Au cours des six derniers mois, le volume moyen des transactions quotidiennes à la TSX des actions ordinaires s'est établi à 448 453, des actions de série A à 3 873 et des actions de série C à 1 918. Par conséquent, en vertu des dispositions de la TSX, la Société aura le droit de racheter, au cours de n'importe quel jour de bourse, un maximum de 112 113 actions ordinaires, représentant 25 % du volume moyen des transactions quotidiennes, 1 000 pour les actions de série A et 1 000 pour les actions de série C, représentant le minimum permis par la TSX. En outre, la Société sera autorisée à effectuer, une fois par semaine civile, l'achat d'un bloc (tel que défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions ordinaires, d'actions de série A ou d'actions de série C qui ne sont pas détenues directement ou indirectement par des initiés de la Société, en vertu des dispositions de la TSX.

Les actions seront rachetées pour le compte de la Société par un courtier inscrit, par l'entremise de la TSX ou des systèmes de négociation parallèles canadien au cours du marché en vigueur.

La Société est d'avis que le cours de ses actions ordinaires peut, à l'occasion, ne pas refléter la valeur intrinsèque de la Société, que le marché peut sous-évaluer de temps à autre les actions de série A et les actions de série C et que le rachat des actions ordinaires, des actions de série A et des actions de série C aux termes des offres de rachat peut constituer une utilisation appropriée et souhaitable des fonds de la Société. Par conséquent, la Société estime qu'il est dans son meilleur intérêt de procéder avec les présentes offres.

Aux termes de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a débuté le 24 mai 2019 et prendra fin le 23 mai 2020, la Société avait le droit de racheter 2 000 000 d'actions ordinaires. En vertu de cette offre, elle n'a pas racheté de ses actions ordinaires aux fins d'annulation en date du 19 mai 2020.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant 30 ans. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille de 69 actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 2 656 MW (puissance installée brute de 3 556 MW), dont 37 centrales hydroélectriques, 26 parcs éoliens et six parcs solaires. Elle détient aussi des intérêts dans six projets en développement d'une puissance installée nette totale de 295 MW (puissance installée brute de 369 MW), dont deux installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement, d'une puissance brute totale de 7 131 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants, de présenter un attrayant rendement ajusté au risque et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières (« information prospective »). L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « approximativement », « peut », « pourra », « pourrait », « croit », « s'attend », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projet », « anticipe », « estime », « prévu » ou « prévoit » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas, tels que l'éventuel rachat par la Société de ses actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

L'information prospective est fondée sur certaines principales hypothèses formulées par la Société, y compris les attentes et hypothèses concernant les flux de trésorerie prévus, l'effet de levier financier et les clauses restrictives. L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, sous-entendus ou présentés par l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la Notice annuelle de la Société et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes et les hypothèses sur lesquelles l'information prospective est fondée sont raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent communiqué et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué, à moins que la législation ne l'exige.

- 30 -

Pour plus de renseignements

Jean-François Neault
Chef de la direction financière
450 928-2550, poste 1207
jfneault@innergex.com
www.innergex.com

Karine Vachon
Directrice principale – Communications
450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com